

**Conférence générale**

Vingt-neuvième session
Document d'information

General Conference

Twenty-ninth Session
Information document

Conferencia General

29ª reunión
Documento de información

Генеральная конференция

Двадцать девятая сессия
Информационный документ

المؤتمر العام
الدورة التاسعة والعشرون
وثيقة إعلامية

大会
第二十九届会议
资料性文件

inf

29 C/INF.3
23 octobre 1997
Original français

**INTRODUCTION AU DEBAT DE POLITIQUE GENERALE
ET RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF
SUR SA PROPRE ACTIVITE EN 1996-1997**

Allocution
de
S. Exc. M. Nouréini Tidjani-Serpos

Président du Conseil exécutif
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
UNESCO

Paris, le 22 octobre 1997

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Excellences,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un sentiment de grande humilité que j'ouvre le débat de politique générale de la vingt-neuvième session de la Conférence générale par mon rapport sur les activités du Conseil exécutif dont j'ai eu l'insigne honneur d'assurer la présidence pendant le biennium qui s'achève. Au sein de l'Organisation, nous nous sommes acheminés sur la voie complexe des réformes, en essayant d'identifier, dans un contexte économique difficile, les moyens les plus adaptés à favoriser le changement. Nous savons par ailleurs que cet effort de rénovation caractérise aussi, en dehors de l'Organisation, les autres agences du système des Nations Unies dans son ensemble. Il est donc évident que nous nous approchons tous d'un carrefour où il faudrait faire des choix et prendre des décisions novatrices et courageuses.

Dans ce contexte marqué par le défi des réformes opérées et à opérer, mon rapport constituera une synthèse de l'expérience vécue du Conseil exécutif. Une synthèse indispensable qui, je l'espère, sera utile pour avancer sur la voie d'un Conseil exécutif toujours plus efficace et plus crédible, en accord avec soi-même et transparent dans sa conscience collective.

Je suis convaincu que la réflexion sur les activités de cet organe directeur est essentielle et importante, car en clarifiant le sens et la ligne de son action, le Conseil pourra aider l'Organisation à mieux honorer sa vocation et à faire face aux problèmes que le présent et l'avenir lui réservent, dans un contexte interne en évolution et dans une situation internationale incertaine.

Mesdames, Messieurs,

Dans son rapport à la vingt-septième session de la Conférence générale, la Présidente du Conseil exécutif, Mme Bernard-Meunier, avait annoncé avec satisfaction qu'au cours du biennium marqué par sa présidence tous les textes essentiels avaient été préparés pour le passage au nouveau système représentatif du Conseil exécutif, caractérisé par l'élection non pas de personnalités agissant en leur nom, mais d'Etats membres.

En vertu d'un amendement à l'Acte constitutif de l'UNESCO, la vingt-septième session de la Conférence générale avait alors procédé, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, à l'élection d'Etats membres au Conseil exécutif, ceux-ci désignant à leur tour leurs représentants ; c'était la conséquence de l'adoption de la résolution 26 C/19.3 qui demandait le changement de statut des membres du Conseil. Le Conseil exécutif présidé par

Mme Attiya Inayatullah fut par conséquent composée, grâce à ce renouvellement, de 50 % de personnalités indépendantes et de 50 % de représentants d'Etats membres.

Des voix critiques s'étaient alors élevées pour craindre que ce changement ne se résumât en une réduction de l'aspect intellectuel et qu'il ne desséchât l'élan et la capacité créatrice qui devait être à la base de notre travail. D'autres craignaient également que le Conseil ne devint trop impersonnel, comme une caisse de résonance de voix et d'intérêts lointains et moins enclins à prendre en compte les nécessités et les idéaux de l'Organisation.

Je suis le premier Président à avoir fait l'expérience intégrale de la nouvelle structure du Conseil exécutif composé à 100 % de représentants d'Etats membres. Une étape importante venait ainsi d'être franchie.

A présent que l'expérience de ce biennium totalement politique s'achève, nous sommes en mesure de dresser un premier bilan qui a démarré depuis la 149^e session. Nous avons donc, non seulement vécu les effets directs et prévisibles de la transformation politique du Conseil, mais aussi ses conséquences indirectes et moins prévisibles.

Je crois que l'une des certitudes que nous avons atteintes par notre expérience est que le débat n'a perdu ni de sa vigueur ni de sa personnalité. Bien au contraire, la rationalité de chacun s'y est exprimée dans la variété, la franchise, la tolérance et la recherche du consensus.

Mais il faut prendre note du changement profond du style de travail du Conseil. En effet, du fait de sa responsabilité directe face aux gouvernements, les demandes du Conseil au Secrétariat sont devenues plus pressantes, plus précises et plus exigeantes.

La volonté du Conseil exécutif d'affirmer la plénitude de ses prérogatives face au Secrétariat a été ainsi une caractéristique constante et croissante des sessions que j'ai eu l'honneur de présider. Les documents demandés par le Conseil exécutif au Secrétariat ont été nettement améliorés et se sont adaptés à la mission particulière du Conseil ; ils ont pris de plus en plus la forme d'éléments de choix politique et non pas seulement d'analyses techniques liées à l'exécution concrète des tâches du Secrétariat, la nature des documents variant ainsi selon qu'il s'agit de traduire dans la réalité concrète une décision ou au contraire d'orienter une action et de faire un choix entre plusieurs possibilités d'action. Et je dois rendre ici un hommage solennel à M. Federico Mayor, notre Directeur général.

En effet, voici un homme de vision, un profond humaniste qui croit réellement à la coopération intellectuelle et qui pendant huit ans a été habitué à travailler avec un Conseil structuré autrement. Et le voilà, lui et son Secrétariat, confrontés à un nouveau type d'organe directeur ; ils avaient à faire face à une délicate période de transition, appelés à s'adapter à de nouvelles exigences, de nouvelles approches. L'Organisation est une machine complexe et quelques-uns de ses rouages habitués à une certaine routine, grinçaient et hésitaient à comprendre le sens où soufflait désormais le vent nouveau des réformes qu'exigeait le Conseil exécutif. Le Directeur général a dû alors se battre sur plusieurs fronts : d'abord exiger des membres de son personnel de se mettre pleinement au pas et d'exécuter fidèlement la volonté des Etats membres du Conseil ; ensuite essayer aussi d'expliquer au Conseil exécutif devenu désormais organe directeur politique que les membres du personnel avaient besoin d'un peu de temps pour s'adapter aux réalités nouvelles et que transformer les habitudes cinquantennaires d'une technocratie aussi importante et aussi lourde que l'UNESCO exigeait que l'on donnât un peu de temps au temps.

En tant que Président du Conseil exécutif je tiens à porter à la connaissance de la Conférence générale que le Directeur général a collaboré pleinement avec nous. Il nous a aidé à contrôler l'exécution du programme, à mieux percevoir les sujets concernant la mise en oeuvre des idéaux et des orientations générales de l'Organisation. Il a voulu que notre Organisation soit toujours en avance sur le temps présent. Pour lui, l'utopie n'est pas équivalente aux chimères. C'est un cheminement qui consiste à se demander quels sont les critères qu'il faut remplir pour que l'impossible devienne une réalité palpable, pour que les sans-voix puissent avoir le droit à la parole. Parfois, il a eu l'impression erronée que le Conseil était un organe conservateur qu'inquiète la moindre innovation qu'il voulait introduire.

Pour lui prouver le contraire et lui démontrer que nous étions des partenaires de progrès, nous avons instauré au sein du Conseil exécutif un forum intellectuel. En effet, parallèlement au rôle intellectuel joué par le Directeur général, le Conseil exécutif a aussi estimé qu'il n'avait pas seulement un rôle de simple gestionnaire mais qu'il devait être aussi un organe de création et de réflexion intellectuelles. C'est ainsi qu'à chaque session nous avons discuté en profondeur des questions capitales telles que *les autoroutes et les nouvelles technologies de l'information, la jeunesse face aux idéaux de l'UNESCO, le plan d'action pour la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les nouvelles initiatives en matière scientifique*. Ce forum intellectuel intégré au sein de tâches de contrôle administratif et financier n'est pas seulement une façon efficace d'approfondir et d'articuler certains points des questions qui sont encore en pointillés à l'horizon mental des femmes et des hommes de notre temps, mais aussi et surtout un moyen d'accouchement collectif des idées qui vont orienter notre futur. En se transformant, à chaque session, en forum intellectuel, nous aidons à faire découvrir qu'avant que les nouvelles idées ne naissent, elles doivent d'abord s'affubler des vêtements des anciens termes, elles doivent se battre contre les vieilles idées et occuper la place que ces dernières occupent à l'horizon idéologique de notre temps. Avant d'apparaître dans tous leurs contours, avant que ne soient déterminées les conditions de leurs possibilités, les nouvelles idées doivent s'entrechoquer avec les vieilles mentalités. Ce sont autant d'obstacles épistémologiques que le Conseil exécutif, transformé en intellectuel communautaire, essaie de briser. Ensemble avec le Directeur général le Conseil pense neuf, pense positif au sein du laboratoire d'idées qu'il représente ; mais tout en mettant l'accent sur le caractère intellectuel de la mission de coopération internationale de notre Organisation, je tiens à insister sur le fait que nous avons tout fait pour maintenir un équilibre approprié entre la réflexion et l'action car des liens de complémentarité et de renforcement mutuel unissent les activités d'étude et de recherche et les activités pratiques.

En même temps que nos relations avec le Secrétariat, le Conseil exécutif a pris un soin particulier à garder un lien très étroit avec la Conférence générale par le biais de son Président, M. Torben Krogh, membre ex-officio du Conseil et président du Groupe de travail *ad hoc* que vous avez constitué et qui était chargé d'examiner la structure et la fonction de la Conférence générale. Ce lien interpersonnel de M. Krogh, ses rapports réguliers au Conseil sur l'avancée des travaux, les réunions informelles que M. Krogh et moi avons eues avec M. le Directeur général ont permis d'éviter maintes crises, d'inutiles contestations et d'organiser harmonieusement les travaux de la Conférence générale, y compris ceux de ses commissions et comités. Dans le document 29 C/27 Add. 2, le Conseil exécutif a exprimé à M. Torben Krogh sa satisfaction pour la qualité du travail accompli par les membres du Groupe de travail. Il est clair que le Conseil a eu la chance d'avoir M. Krogh à ses côtés. Sa légendaire pipe à la Brassens dont chaque bouffée est une idée positive qui se met en place, sa fidélité à l'Organisation et à ses idéaux, son sens de la tolérance et de l'écoute sont des qualités qui ont

permis aux trois organes directeurs de mieux fonctionner tout en sauvegardant les prérogatives de chacun.

Un autre aspect des activités du Conseil exécutif est l'élargissement du rôle du Bureau. En effet, le Bureau qui est chargé d'assister le Président s'est réuni beaucoup plus souvent ; outre l'identification des points de l'ordre du jour sur lesquels le Conseil pourrait, sans débat, adopter des décisions, les vice-présidents représentant les groupes régionaux ont eu à jouer un rôle accru en devenant les courroies de transmission efficaces permettant aux Etats membres de recevoir des informations claires, précises et ponctuelles.

En ce qui concerne les Commissions plénières et les Comités du Conseil, ils ont abattu un travail énorme dans un minimum de temps. La réduction de la durée des sessions du Conseil exécutif de plus de quarante jours depuis le biennium 1990-1991, alors que le nombre des membres du Conseil, leur temps de parole et leur participation ont sensiblement augmenté, pose de sérieux problèmes à la bonne marche du Conseil. On ne peut obtenir du Conseil exécutif le travail qui est attendu de lui aussi bien par les Etats membres que par le Secrétariat si le Conseil exécutif et ses organes subsidiaires ne prennent pas conscience eux-mêmes de leur caractère primordialement politique et si les moyens matériels et financiers nécessaires à une bonne exécution de leur mission ne sont pas mis à leur disposition. Il faut donner le temps nécessaire aux commissions et aux comités de procéder à un véritable échange de points de vue ; il faut qu'ils discutent à fond afin de déboucher sur des directives précises, permettant à la plénière de décider plus vite, mettant ainsi à la disposition du Secrétariat un bon outil d'exécution de la volonté des Etats membres.

J'attire l'attention de la Conférence générale sur le fait que de nombreux Etats membres n'ont que leur représentant et son suppléant. Alors, quand plusieurs commissions, comités et groupes de travail se réunissent simultanément, nous empêchons objectivement les représentants des pays les moins favorisés de participer pleinement au débat politique en cours.

Je dois avouer que je suis un peu fautif ; la gestion rigoureuse du budget du Conseil, le souci de donner l'exemple en ce qui concerne les économies préconisées par le Conseil lui-même, ont fait que le budget alloué au Conseil n'a pas été totalement dépensé. Le prochain Président doit veiller à l'exécution du budget du biennium prochain en donnant les moyens pour permettre aux petites délégations de pouvoir assister à toutes les sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires.

Certains pensent que les réformes que je suis en train de suggérer doivent être confiées à un groupe d'experts chargés d'étudier les méthodes de travail du Conseil exécutif. Le Conseil a en son sein un organe subsidiaire, le Comité spécial, dont le mandat est justement compatible à ce processus de réforme interne. La méthode qui consiste à disposer d'un organe interne qui peut faire le travail, organe qu'on ignore pour mettre en place un groupe d'experts pour venir s'occuper du Conseil exécutif n'a pas mon agrément. A l'heure où les Etats membres connaissent de sérieuses contraintes financières ce n'est pas le moment de distraire des fonds destinés au programme pour réunir régulièrement pendant tout un biennium des experts qui ne feront pas mieux que les membres du Comité spécial.

La preuve c'est que le Conseil exécutif s'est déjà penché sur lui-même et ses méthodes de travail. L'autocritique et les réformes internes sont par définition beaucoup plus difficiles que le changement que nous préconisons pour les autres. Je suis donc particulièrement fier de pouvoir affirmer que le travail de réforme que le Conseil exécutif a accompli sous ma coordination a été très important. Les questions relatives aux normes, aux statuts et aux règlements que nous avons amendées ou approuvées ont été très nombreuses et assez significatives. C'est ainsi que

le Conseil exécutif a décidé en particulier, à sa 149e aussi bien qu'à sa 150e session, de modifier une partie de son Règlement intérieur. Il faut, de manière interne, continuer ce travail de réforme.

En outre, j'aimerais suggérer au prochain Conseil exécutif d'envisager une redistribution des points de l'ordre du jour entre les commissions et les comités du Conseil de manière à réduire la charge de travail de la Commission du programme et des relations extérieures. Il serait peut-être bon d'envisager la possibilité de détacher les relations extérieures de cette Commission, de l'adjoindre à ce qui est aujourd'hui le Comité spécial et qui pourrait ainsi devenir une Commission plénière. En ce qui concerne le Comité sur les organisations intergouvernementales, il est absolument nécessaire qu'il soit revitalisé et que la présence des Etats membres lui donne un dynamisme nouveau. Le Conseil exécutif est extrêmement sensible au tissu efficace que représentent les ONG. Ce sont des partenaires privilégiés de notre Organisation et il est important que le Comité qui s'occupe d'elle soit renforcé.

Malgré toutes ces suggestions de réforme, je ne veux nullement dire que les présidents et les membres de ces organes subsidiaires n'ont pas abattu un travail colossal et je tiens ici à leur rendre un hommage mérité. J'avais, avant la suspension de la 152e session, remercié tous les présidents de commissions et de comités. Mais à cause de l'heure tardive, et parce que certains membres avaient peur que je ne leur fasse rater leur avion, j'avais par inadvertance oublié de remercier M. Pal Pataki, président de la Commission PX. Il a abattu un travail de titan, il a su être l'homme de l'écoute et du consensus et sa capacité de travail en a émerveillé plus d'un. J'espère que mon ami Pataki ne m'en voudra pas trop pour ce regrettable et involontaire oubli.

Une autre question qu'il est opportun de mentionner ici est celle du rôle du Président, notamment entre les sessions. Si nous avons une conception je dirais "forte" de notre Conseil, et si nous voulons donc qu'il puisse exercer pleinement les fonctions pour lesquelles il a été créé, il est nécessaire que nous lui donnions la capacité d'être vraiment un organe permanent, actif douze mois par an. Pour cela, d'après mon expérience, il est important que le président réside dans la ville du siège de l'Organisation, ou qu'il puisse s'y rendre le plus souvent possible, pour pouvoir ainsi être mieux à l'écoute de ses interlocuteurs institutionnels (ambassadeurs, visiteurs de marque) et des nombreuses et diverses organisations et associations ayant leur siège dans la Maison de l'UNESCO. Je suis convaincu que ce contact permanent est de nature à rendre plus efficace le fonctionnement du Conseil entre et pendant les sessions, surtout lorsque le président réside également se rendre dans les Etats membres, là où il le faut, pour ne pas perdre de vue l'ensemble de la vie de l'Organisation.

C'est cette écoute attentive du Président du Conseil exécutif qui nous a permis de découvrir un problème clé auquel le prochain Conseil exécutif devrait prêter une oreille attentive afin de faire de bonnes suggestions à la trentième session de la Conférence générale.

En effet, nous avons pratiquement hérité de la guerre froide la définition des régions en vue de l'exécution par l'Organisation des activités de caractère régional. La composition de ces groupes régionaux n'a pas subi d'aggiornamento depuis la chute du Mur de Berlin.

Le Conseil exécutif s'est rendu compte qu'il existe aujourd'hui une sorte de turbulence au sein des groupes régionaux. Je suggérerais qu'une réflexion informelle puisse s'engager sur la question car elle commence déjà à créer des problèmes pour le bon fonctionnement du Bureau du Conseil. En effet, le Groupe II se considère comme un groupe purement électoral et non programmatique. Or, toutes les correspondances du Président, concernant le programme ou

non, doivent passer par les vice-présidents. Si un groupe refuse de réagir sur les programmes, le processus se bloque. En outre, plusieurs groupes m'ont déjà informé de leur intention d'exiger que le nombre de leurs sièges au Conseil exécutif correspondent au quota de 1 siège pour 3 Etats prévu par les textes. Je compte sur le prochain Conseil pour négocier avec douceur et délicatesse ces virages qui nécessitent une approche consensuelle.

Mesdames, Messieurs,

Au cours des deux dernières années, le Conseil a pris un grand nombre de décisions importantes. L'abandon du vieux concept de plan fixe, qui était obsolète à plusieurs égards, ne signifie pas, bien entendu, que le Secrétariat puisse décider de façon improvisée et arbitraire de quelle manière employer le budget alloué pour chaque biennium. La notion de Stratégie à moyen terme, tout en laissant un large éventail de possibilités tactiques au Secrétariat, permet de définir de façon ouverte et dynamique, mais avec clarté, les limites et les grandes lignes de notre action.

Voilà pourquoi le Conseil a consacré, à juste titre, la plupart de son temps de travail, notamment à partir de la 150e session, d'une part à l'exécution du programme tel qu'il avait été établi par la dernière session de la Conférence générale, et d'autre part à la préparation du document 29 C/5.

Au cours de cet exercice, nous avons été guidés de façon tout à fait limpide par les idéaux de l'Organisation et par notre Acte constitutif. Malgré l'étendue de l'action qui est la nôtre, nos domaines de compétence nous ont paru une fois de plus clairement définis par nos pères fondateurs.

En ce qui concerne l'éducation, notre réflexion a été nourrie par les travaux de la Commission Jacques Delors et nos efforts se sont orientés aussi bien vers l'éducation de base que vers l'enseignement supérieur. De par ses discussions et ses décisions, le Conseil exécutif a eu à faire face, d'une part, à l'obligation de multiplier les efforts de coordination entre les divers systèmes éducatifs dans le monde, et, d'autre part, à la nécessité d'aider ceux qui se trouvent dans des situations particulièrement graves et urgentes.

Au cours de ce biennium nous avons aussi suivi de près la situation des institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés, faisant suite à la décision 147 EX/3.4.5. Du fait de la situation dramatique de la région concernée, ce thème a fait l'objet, à chaque session du Conseil, d'un consensus délicat mais obtenu grâce à la bonne volonté de tous. Il en est de même d'autres points chauds du globe.

La cinquième Conférence internationale sur l'éducation des hommes tenue à Hambourg est un grand repère pour l'UNESCO. L'énorme travail d'alphabétisation abattu dans les neuf pays les plus peuplés du monde, l'attention particulière que le Conseil exécutif a porté à l'exécution du programme de l'Education permanente pour tous montrent clairement que pour nous l'éducation permanente est et demeure la priorité des priorités. C'est le navire-amiral de l'Organisation.

En ce qui concerne la culture, ce biennium a été marqué surtout par la publication du rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement.

J'avais dit en effet, à l'occasion de sa première parution, que ce rapport constituait un instrument de réflexion et d'action fondamental, après cette sorte de révolution copernicienne

que la reconnaissance de la relation entre culture et développement a engendrée. J'ai donc trouvé tout à fait normal que l'on consacre du temps à ce point, et en effet la réflexion sur ce document ainsi que sur les modalités opérationnelles de son suivi ont fait l'objet de discussions et de décisions du Conseil au cours des 149e, 150e et 151e sessions. Un point, quelque part lié à ceci, a été celui concernant la participation de l'UNESCO à la Conférence intergouvernementale de Stockholm sur les politiques culturelles pour le développement, dont nous nous sommes occupés à la 150e session du Conseil.

Toujours dans le domaine de la culture, je rappelle que nous avons consacré de longs débats, dans toutes les sessions que j'ai eu l'honneur de présider à Jérusalem et la mise en œuvre de la décision 147 EX/3.6.1. Compte tenu de la difficulté intrinsèque de ce point, j'estime que la façon dont la discussion a été menée à ce propos constitue un exemple de la bonne volonté et de l'esprit constructif qui ont animé chacun des membres de ce Conseil. Qu'il me soit permis de remercier à cette occasion, encore une fois, mes collègues, pour avoir eu la bienveillance d'écouter mes appels en faveur d'un dialogue ouvert et orienté vers la solution consensuelle des différends. Le Directeur général a attiré notre attention sur d'autres zones de guerre dans le monde où le patrimoine était en péril. Le Conseil a toujours réagi positivement.

Venons-en maintenant aux sciences. En ce qui concerne ce domaine, je voudrais rappeler ici que le thème prioritaire ou spécial de la 149e session a été justement celui des nouvelles initiatives en matière scientifique. La discussion sur ce point avait été particulièrement riche et intéressante ; des décisions importantes avaient été prises à l'issue du débat, qui relançaient l'initiative de l'Organisation en ce qui concerne la coopération internationale, la recherche de voies novatrices en matière scientifique. Le Sommet solaire mondial qui a eu lieu à Harare a reçu le soutien total de tout le Conseil exécutif.

La recherche scientifique est aussi au centre de nos préoccupations, comme le montre bien entre autres le débat concernant la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et l'ouverture de la part du Secrétariat d'un compte spécial pour le fonctionnement du Centre international de physique théorique, dont le Conseil a pris note à sa 150e session.

Pour ce qui relève des sciences humaines et sociales, le Conseil exécutif s'est prononcé en faveur des mesures efficaces dans la lutte que nous menons pour l'élimination de la pauvreté.

Dans le domaine de notre mission éthique, un énorme travail de réflexion a été mené dans le domaine de la tolérance, de la culture de la maintenance, de l'éthique, de la déclaration des générations présentes par rapport aux générations futures, de celle sur le génome humain.

En ce qui concerne le Département Afrique, le Conseil est d'avis qu'outre son rôle de coordination, il faut lui confier quelques programmes à gérer, ce qui faciliterait plus tard l'évaluation de son action.

Il s'agit de thèmes moins traditionnels mais parfaitement liés aux domaines de compétence institutionnels de l'Organisation, qu'il faudra bien continuer d'appliquer et d'approfondir si l'on veut s'adapter aux urgences et aux émergences de questions nouvelles qui se posent au monde actuel.

Les questions administratives et financières ont été de façon permanente au centre de nos préoccupations. Du fait d'une situation budgétaire difficile, certains points se sont révélés beaucoup moins techniques que l'on ne le supposait. Et certaines questions ont provoqué

nombre de discussions approfondies et passionnées, voire presque dramatiques. Mais chaque fois qu'on arrivait au bord du précipice la sagesse reprenait le dessus.

Compte tenu de la situation économique et des défis auxquels notre Organisation doit faire face, il est normal que des divergences naissent, et que l'on essaie de faire de son mieux pour répondre en vitesse à l'urgence. Les impératifs économiques doivent être conciliés avec la volonté d'accomplir notre mission, car la logique financière ne saurait remplacer, en aucun cas, la logique humaine.

Mesdames, Messieurs,

Les visites ne sont pas simplement des affaires protocolaires. Les manifestations culturelles en marge du Conseil sont loin d'être un simple phénomène mondain. En réalité il s'agit là d'événements qui confirment et renforcent le rôle de l'UNESCO et son statut au sein des grandes forces et institutions qui dans le monde se battent pour l'avenir de tous. Voilà pourquoi ces événements font partie de l'expérience du Conseil au même titre que ses débats et ses décisions.

L'événement le plus important de la 149^e session a été la visite du Président de la République de l'Ouzbékistan, M. Islam Karimov. Nous avons été particulièrement honorés par sa visite, car M. Karimov a été l'un des principaux responsables de l'adhésion, en 1993, de la République de l'Ouzbékistan à l'UNESCO.

La 150^e session a été marquée par de nombreux événements. Je voudrais rappeler en premier lieu la grandiose commémoration du 90^e anniversaire de Léopold Sédar Senghor, organisée par le Secrétariat avec brio et efficacité. Cet acte mémorable a été vécu par tous, non seulement comme un moment de joie lié à la personne et à la personnalité de M. Senghor, mais aussi comme une mise au point historique des idéaux de fraternité et d'humanité propres à l'Organisation. Tout dernièrement le Conseil exécutif s'est aussi associé à l'hommage à Paolo Freire, ce grand éducateur, et au grand poète antillais, Aimé Césaire. Ce dernier a aussi fait l'objet d'une très belle exposition et le colloque qui lui a été consacré a permis de montrer la dimension universelle de l'homme.

Toujours au cours de la 150^e session, qui avait pour thème prioritaire celui des autoroutes de l'information, nous avons eu l'immense honneur d'accueillir le Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel français, M. Hervé Bourges, ainsi que le Coordonnateur de l'Agence panafricaine de l'information (PANA), M. Babacar Fall. Nous avons également assisté, au cours du débat, à une démonstration impressionnante, organisée par le Secrétariat, axée sur l'utilisation d'Internet.

Pendant la 151^e session nous avons par ailleurs célébré le centenaire de la naissance de Jean Piaget, ce grand pédagogue et épistémologue suisse qui fut membre du Conseil exécutif, et une exposition sur cette personnalité a été organisée ici à l'UNESCO. Toujours au Siège, une autre belle exposition, notamment sur l'Afrique, a été organisée par le Centre du patrimoine mondial.

Je n'oublierai jamais, enfin, la tente érigée par l'UNICEF et la Croix-Rouge dans le hall de la salle X, une tente ornée de centaines de photos d'enfants rwandais en quête de leur famille.

Quant à la 151e session du Conseil, elle a été marquée surtout par la décision du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de rejoindre l'Organisation. L'annonce du retour de ce pays a immédiatement déclenché une nouvelle dynamique d'espoir qui a rafraîchi l'esprit et amélioré le moral de l'UNESCO. Nous ne sommes maintenant qu'à deux pas de l'universalité, et il n'est pas irréaliste d'espérer que ces pas seront franchis prochainement.

De la 151e session, il faut rappeler également la visite du Secrétaire général du Commonwealth, Chief Emeka Anyaoku, une personnalité extraordinaire qui a honoré de sa présence le Conseil exécutif en séance plénière, le 29 mai 1997.

Pendant la 152e session, nous avons eu aussi l'insigne honneur de recevoir S. Exc. M. Ernesto Zedillo Ponce de Leon, président des Etats-Unis du Mexique. Son appui aux idéaux de l'UNESCO nous ont tous ragaillardis.

Je ne saurais oublier, en outre, que pendant la 152e session nous avons pu assister à une exposition sur le renouveau du Centre historique de La Havane et sur celui de la capitale lituanienne, Vilnius, ainsi qu'un concert de musique lituanienne, ancienne et contemporaine.

Chers collègues,
Chers amis,
Mesdames, Messieurs,

J'aurais souhaité remercier tous ceux qui ont participé aux travaux du Conseil, mais pour des raisons de temps, il ne me sera pas possible. Je mentionnerai d'abord les représentants des membres du Conseil exécutif pour la générosité et le dévouement qu'ils ont montrés à mon égard. Avec chacun, j'ai eu des relations de collaboration, de dialogue, d'amitié. Tous m'ont aidé lorsque les circonstances étaient difficiles.

Par ce rapport, qui touche à présent à sa fin, une époque de ma vie s'achève, une nouvelle phase de mon existence commence. Il y a deux ans, j'acceptais la responsabilité que vous aviez voulu me confier. Dans mon souvenir, c'est comme si c'était à peine hier. Le temps, cet "invisible torrent des siècles", comme dit Antoine-Léonard Thomas, est, vraiment, un mystère insondable.

Je vous remercie.